

Renseignements complémentaires

Demande de renseignements

à adresser par courrier ou courriel au lycée Polyvalent :
ce.0720048l@ac-nantes.fr
par téléphone (02 43 62 46 56) auprès du DDFPT (directeur délégué
aux formations professionnelles et technologiques)

Lors des portes ouvertes (date communiquée sur le site internet du
lycée)

Modalités d'inscription

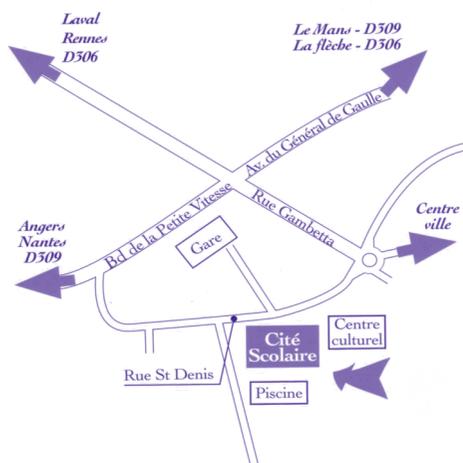
Voir avec votre collègue (procédure d'affectation AFFELNET)
Retour du dossier à la date indiquée (vers la mi-mai)
Résultats d'admission mi-juin

L'hébergement

A 200 m de la gare ferroviaire

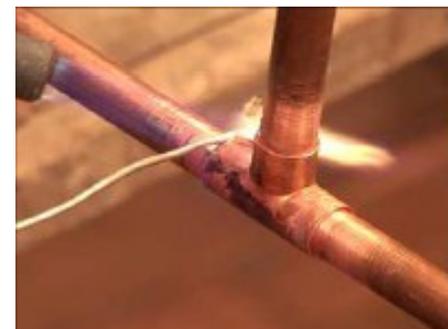
Logement

- possibilité d'internat
- restauration possible sur place,
en demi-pension



CAP IMTB

INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS



LPO RAPHAËL ÉLIZÉ

26 rue Saint Denis
B.P. 149

72305 Sablé-sur-Sarthe Cédex

Tél : 02 43 62 46 50

Site Internet :

<http://raphaelelize.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Présentation du contenu de formation

Enseignement général:

Français, Anglais, Histoire-géographie et enseignement moral et civique, Mathématiques, Physiques chimie, Education physique et sportive, Langues vivante étrangère, Prévention santé environnement, Arts appliqués et culture artistiques, Consolida-tion, accompagnement personnalisé.

Enseignement professionnel:

Il interviendra pour des situations d'entretien des bâtiments :

Sur des ouvrages de finition

- Carrelage
- Plâtrerie
- Revêtement de sol et mural (peinture; papier peint, sol souple....)
- Menuiserie du bâtiment (bois, métal, composite, PVC..., serrurerie)

Sur des installations et équipements

- Sanitaire et thermiques
- Electriques (courants forts et faibles)

Il pourra après localisation, soit intervenir pour la réparation si cela fait partie de son domaine de compétence, soit rendre compte aux personnes habilitées à décider des travaux qui s'imposent.

Objectifs et débouchés

Maintenance technique des bâtiments

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier polyvalent et qualifié sans être un spécialiste de tous les domaines, Il recense les anomalies afin d'évaluer les interventions à effectuer et il est capable d'intervenir pour le maintien en bon état des éléments d'un bâtiment (plâtrerie, revêtement de sol et mural (peinture, papier peint, carrelage, faïence...), menuiserie, serrurerie, plomberie, chauffage, électricité) en réalisant les travaux de réparation

Le titulaire du C.A.P IMTB pourra entrer dans la vie active pour travailler dans les constructions résidentielles (habitat individuel et collectif), les établissements tertiaires ou industriels, les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs.....)

Poursuite d'études envisagée :

Orientation vers un autre CAP pour se spécialiser dans un domaine spécifique. Si les résultats sont excellents Le diplômé peut poursuivre ses études en se spécialisant vers un BAC. PRO se rapprochant de la discipline (Menuiserie, Finition, Electricité....)

Périodes de formation en entreprise

14 semaines obligatoires sur les deux années (7 en seconde et 7 en terminale)

